

JEUNESSE



Le Comité interministériel pour la jeunesse

Le Premier ministre a réuni, le 30 janvier, le Comité interministériel pour la jeunesse. Objectif : fonder sur des bases nouvelles une politique transversale à l'égard de la jeunesse, avec comme fil directeur, l'accès à l'autonomie.

Créé en 1982, ce comité ne s'était pas réuni depuis dix-huit ans, Michel Rocard étant le précédent Premier ministre à l'avoir convoqué.

A cette occasion, Martin Hirsch a été chargé de concevoir et d'animer cette politique avec les ministères concernés, les organisations qui représentent les jeunes, les partenaires sociaux, les collectivités territoriales et en particulier les régions. Son rôle de coordinateur lui permettra également de renforcer les actions conduites par les différents ministères depuis dix-huit mois en faveur des jeunes.

Le Premier ministre a précisé que la nouvelle politique en faveur des jeunes s'appuiera sur sept piliers :

- ▶ l'orientation ;
- ▶ la formation ;
- ▶ l'emploi ;
- ▶ le logement ;
- ▶ la santé ;
- ▶ la citoyenneté ;
- ▶ la mobilité internationale.

Le haut commissaire à la Jeunesse devrait présenter sa feuille de route dans les semaines à venir.

http://www.premier-ministre.gouv.fr/chantiers/jeunesse_1408/comite_interministeriel_pour_jeunesse_62483.html